



VACCINATION ET GROSSESSE

La grossesse est une période de la vie très particulière pour les vaccinations; d'abord parce que les réactions de défense de l'organisme sont modifiées à ce moment là et ensuite parce que le vaccin va concerner deux personnes: la maman et son bébé.

On distingue plusieurs catégories de vaccins:

Les vaccins dits "vivants" atténués parce qu'ils sont produits avec des virus dont la virulence a été diminuée par des procédés particuliers .

Les vaccins tués que l'on produit avec des virus tués.

Les vaccins produits avec une fraction de virus ou de bactérie (inactive) récupérée sur des fragments de virus ou de bactéries .

Vaccins pouvant être réalisés pendant la grossesse




Vaccin anti Hépatite B: Bien que le vaccin soit sans aucun danger pendant la grossesse on vaccine habituellement les femmes enceintes quand il existe un risque non négligeable d'attraper la maladie (toxicomanie, contact avec un sujet atteint, etc.). Le vaccin garde une bonne efficacité pendant la grossesse, il est fabriqué avec une fraction du virus inactivé.



Vaccin antigrippal: Cette vaccination est efficace également contre le virus H1N1 et est particulièrement recommandée et bien tolérée pendant la grossesse, elle protège aussi l'enfant jusqu'à l'âge de 6 mois environ. Elle est produite avec un virus tué.



Vaccin antitétanique: Cette vaccination est largement répandue en Europe ce qui a permis de voir pratiquement disparaître le tétanos obstétrical, la vaccination pendant la grossesse n'expose pas à des risques particuliers, l'efficacité est bonne. Une vaccination dans le mois qui précède l'accouchement suffit généralement à éviter la maladie à ce moment là.



Vaccin antipolyomyélite: Ce vaccin peut être réalisé pendant la grossesse mais doit être réservé aux femmes qui voyagent dans des zones d'endémie, il a une bonne efficacité. L'immunité protégera l'enfant jusqu'à l'âge de 6 mois environ. La forme injectable est constituée d'un virus tué.

Vaccins ne devant pas être réalisés pendant la grossesse

Vaccination antituberculeuse (BCG): Cette vaccination ne doit pas être entreprise pendant la grossesse, elle est faite avec une forme atténuée du bacille tuberculeux. Le traitement antibiotique antituberculeux peut être donné en cas de nécessité.

Vaccination antipolyomyélite oral: Cette vaccination est contre indiquée pendant la grossesse bien qu'aucun problème n'ait jamais été rencontré chez des femmes l'ayant reçu. Il s'agit d'un vaccin vivant.

Vaccination antirubéolique: Le vaccin est composée d'une forme atténuée du virus de la rubéole. La vaccination est toujours contre indiquée chez la femme enceinte et doit être effectuée chez des patientes uniquement sous contraception 2 mois avant et 2 mois après. Pourtant si la transmission du virus à l'embryon existe dans 1 à 2 % des cas, aucun problème particulier n'est apparu de façon significativement notable chez les enfants sur des milliers de cas avec plusieurs années de recul pour certaines études.

Vaccins à éviter pendant la grossesse

Vaccin anticoqueluche: Le vaccin est fabriqué à partir du virus tué. Il ne doit pas être donné pendant la grossesse car il s'accompagne souvent de fièvre elle même susceptible de donner lieu à une menace d'accouchement prématuré.

Vaccin antidiphtérie: Il est fabriqué avec l'anatoxine du bacille diphtérique (bacille de Löffler). Il n'est habituellement pas donné pendant la grossesse car mal toléré.

Sur le plan pratique

Pendant la grossesse la vaccination anti grippale est vivement conseillée

Après l' accouchement il est recommandé de se faire vacciner contre la **Coqueluche** et de faire un rappel de Diphtérie Tétanos Polio Ce vaccin est compatible avec l'allaitement maternel.